



**« Action ! » – 11 mesures prioritaires
auxquelles nous engage l'atlas des
oiseaux nicheurs**



vogelwarte.ch

« Action ! » – 11 mesures prioritaires auxquelles nous engage l’atlas des oiseaux nicheurs

L’atlas des oiseaux nicheurs de Suisse 2013-2016 montre en 11 points les actions requises en priorité pour améliorer la situation de l’avifaune en Suisse. La Station ornithologique suisse s’engage pour l’élaboration et la mise en œuvre des mesures concrètes, en collaboration avec d’autres partenaires.



Markus Jenny



Markus Jenny

Agriculture

Les effectifs de 29 espèces typiques des milieux cultivés (espèces cibles des « objectifs environnementaux pour l’agriculture » OEA) ont diminué de plus de moitié depuis 1990. L’aire de répartition des espèces OEA (espèces cibles et caractéristiques) s’est massivement réduite depuis le dernier atlas des oiseaux nicheurs 1993-1996.

Les effectifs des espèces liées aux milieux cultivés qui se nourrissent principalement d’insectes ont chuté de 60 % depuis 1990. A l’opposé, les oiseaux de ces milieux qui ont une alimentation mixte et les oiseaux insectivores forestiers montrent, dans leur majorité, une évolution positive de leurs effectifs.

De nombreuses espèces des milieux cultivés qui ont disparu des altitudes inférieures suite à l’intensification de l’agriculture, et qui n’ont pu se maintenir que dans les régions de montagne, sont maintenant sous pression là aussi, ou ont même disparu.

Actions requises

1. Diminuer l’intensité de l’exploitation par une réduction marquée de l’apport d’engrais et de pesticides, et par des techniques de production et de récolte ménageant la biodiversité.
 2. Optimiser les surfaces de promotion de la biodiversité (SPB) en augmentant leur qualité et en les connectant entre elles, et en créer de nouvelles, en particulier dans les grandes cultures.
 3. Fixer les dates de coupe en fonction des exigences écologiques des nicheurs des prairies, en particulier dans leurs noyaux de population.
 4. Conserver et promouvoir les structures favorables à la biodiversité dans la zone agricole (haies, arbres isolés, pâturages riches en structures, murs en pierres sèches, talus, gravières, par ex.).
-



Herzi Pinki | CC BY-SA 4.0 | wikimedia.org

Gilberto Pissinelli

Forêt

Les effectifs de nombreux oiseaux forestiers ont augmenté depuis 1993-1996. Ils ont profité des méthodes de sylviculture respectueuses de la nature. Toutefois, la part de bois mort reste faible, en particulier sur le Plateau et dans le Jura. Les espèces des forêts claires et richement structurées peinent à trouver des habitats appropriés.

Actions requises

5. Promouvoir les forêts richement structurées ainsi que le bois mort et les vieux arbres, surtout sur le Plateau et dans le Jura.
 6. Créer des lisières présentant des zones de transition larges entre forêt et milieu cultivé, et favoriser les peuplements forestiers clairs et les forêts alluviales.
-



Roman Graf

Matthias Kestenholz

Biotopes humides et milieux aquatiques

Les effectifs des nicheurs des biotopes humides et des milieux aquatiques restent faibles. Deux espèces ont même disparu ces dernières années. Les quelques milieux humides qui restent hébergent pour la plupart une grande biodiversité. Mais ils sont petits, fragiles et isolés. Les apports de nutriments, la régulation du niveau de l'eau, le drainage et les dérangements les mettent sous pression. Les berges des cours d'eau et des plans d'eau sont très souvent aménagées.

Actions requises

7. Créer et promouvoir un réseau de biotopes humides bénéficiant de suffisamment d'eau et d'un entretien approprié, avec des zones tampons.
 8. Favoriser un régime hydrique durable et la revitalisation des cours d'eau à large échelle, en y incluant un concept de canalisation du public.
-



Marcel Burkhardt



Volker Schopp

Milieu bâti

Le nombre d'espèces d'oiseaux qui profitent de l'augmentation de la surface des zones bâties est relativement faible. Ces zones sont en outre construites de plus en plus densément et une surface toujours croissante de sols est rendue étanche. Les zones ouvertes comportant des structures favorables à la nature sont souvent sacrifiées dans ce processus. La baisse des effectifs des oiseaux des milieux construits depuis 1993-1996 reflète cette évolution.

Actions requises

9. Promouvoir les espaces verts proches de l'état naturel et les grands arbres dans les villes et villages, ainsi que les possibilités de nidification sur les bâtiments.



Roman Graf



Marcel Burkhardt

Espèces exigeantes

De nombreux habitats sont aujourd'hui fragmentés et perturbés par les activités humaines. De plus, beaucoup d'espèces ne peuvent se maintenir que grâce à des mesures spécifiques. Les résultats positifs de nombreux projets de conservation des espèces témoignent de leur succès.

Actions requises

10. Conserver des espaces sans dérangements les plus grands possibles, en particulier dans les Alpes, en forêt et dans les biotopes humides. Eviter la fragmentation par les infrastructures est notamment nécessaire.
11. Renforcer les mesures spécifiques et les projets pour les espèces prioritaires pour la conservation.

